

# Études géotechniques préalables à la construction de maisons individuelles



**ECR Environnement** propose et réalise des études géotechniques (mission G2 phase AVP) préalables à la construction de maisons individuelles, permettant de définir des principes généraux de construction au stade de l'AVP (terrassements, fondations, dallage...) et une identification des risques géologiques :

- Enquête géologique et hydrogéologique
- Fondation de la construction (niveau d'assise, taux de travail, tassement prévisible)
- Faisabilité d'un dallage sur terre plein
- Présence d'eau
- Précautions à prendre lors de la réalisation des travaux (drainage, soutènement...)



La société dispose de ses propres moyens techniques lui permettant de réaliser les travaux suivants :

- Des sondages géologiques, essais pressiométriques et pénétrométriques
- Des installations de dispositifs piézométriques
- Des tests de perméabilité

## Ils nous font confiance

- Les particuliers
- Les architectes et maître d'œuvre
- Les offices publics de l'habitat et HLM
- Les promoteurs
- Les constructeurs

